



L'Épiphanie

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2022

13 H 30

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour avoir lieu le **27 septembre 2022 à 13 h 30**.

L'ordre du jour de la séance extraordinaire comprend les points suivants :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

2. RÉGLEMENTATION

- 2.1 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 013-02 amendant le Règlement numéro 013 relatif aux systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées afin de permettre l'installation de tels système pour les résidences impactées par la présence, in situ, d'une zone sujette au glissement de terrain

3. TRANSPORT

- 3.1 Résolution demandant au ministère des Transports d'effectuer une réparation
- 3.2 Résolution demandant au ministère des Transports de sécuriser l'intersection de la rue du Centaure et de la route 341

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 22 septembre 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE